

# association STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations  
Rue des Savoises 15  
1205 Genève  
+41 22 320 55 67  
info@stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre de l'Association internationale de prévention du suicide IASP  
Membre de l'Initiative pour une prévention du suicide en Suisse IPSILON

[www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)

Genève, le 16 décembre 2009

Communiqué de presse

## Armes à domicile : le Conseil Fédéral se trompe à nouveau

**Mercredi 16 décembre 2009, le Conseil Fédéral a rejeté l'initiative populaire « Pour la protection face à la violence des armes » qui avait récolté 106'000 signatures et avait été déposée le 23 février 2009 à la Chancellerie fédérale. STOP SUICIDE qui fait partie des 70 organisations membres de la Coalition de l'Initiative dénonce cette décision.**

Dans son message à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral reconnaît que nous pourrions diminuer le nombre de suicides en Suisse, mais ne considère même pas cet élément comme une des conséquences de l'adoption de l'initiative. « Le Conseil fédéral rejette ainsi cette initiative en faisant une pondération des effets de l'initiative, sans pourtant prendre en considération le fait qu'une des conséquences de l'acceptation de l'initiative serait la diminution du nombre de suicide », explique Florian Irminger, membre du Comité de STOP SUICIDE. « Le Conseil fédéral explique que des mesures similaires à celles préconisées par l'initiative ont permis de diminuer le nombre de suicide dans d'autres pays », rappelle Anne-Marie Trabichet, coordinatrice de STOP SUICIDE. Pourquoi ces mesures similaires n'auraient-elles pas des effets similaires ?

La première cause de mortalité des jeunes de 15 à 24 ans est le suicide, avec les accidents de la circulation. Selon le rapport de l'OFSP (2005), « près de 10% des habitants de la Suisse vont commettre une tentative de suicide au cours de leur vie ». Par ailleurs, l'arme à feu est le deuxième moyen le plus utilisé par les hommes pour mettre fin à ses jours, en 2004 et la première méthode de suicide des hommes entre 18 et 34 ans, selon l'OFSP. Ces chiffres placent notre pays devant un problème majeur de santé publique. Selon ce même rapport, un catalogue des différentes mesures permettant de réduire l'ampleur de ce problème conseille, notamment, de durcir la législation sur les armes, en vue d'en restreindre l'accès, car « le fait de rendre plus difficile ou d'empêcher l'accès à certaines méthodes de suicide permet de réduire le taux de suicide » comme cela a été constaté dans de nombreux États, dont la Finlande et l'Autriche, où des vies ont pu être sauvées par une politique de restriction de l'accès aux armes à feu.

Le Conseil fédéral fait donc à nouveau fausse route en matière de prévention du suicide des jeunes en particulier et se trompe à nouveau lorsqu'il est question de l'accessibilité aux moyens létaux. STOP SUICIDE encourage ainsi l'Assemblée fédérale à plaider en faveur de cette initiative populaire.

Plus d'informations sur ce thème : <http://www.stopsuicide.ch/-Armes-a-domicile->

Informations pour les médias : <http://medias.stopsuicide.ch>

### Personnes de contact :

- Florian IRMINGER, membre du Comité directeur de STOP SUICIDE, à ce titre membre du Comité de l'Initiative « Protection face à la violence des armes » : +41 79 751 80 42 ou [florian.irminger@constituante.ge.ch](mailto:florian.irminger@constituante.ge.ch)
- Anne-Marie TRABICHET, coordinatrice de STOP SUICIDE : +41 22 320 55 67 ou +41 78 765 78 38 ou [anne-marie@stopsuicide.ch](mailto:anne-marie@stopsuicide.ch)

STOP SUICIDE – +41 22 320 55 67 – rue des Savoises 15 – 1205 Genève – [www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)

En cas de couverture médiatique, nous invitons vivement les médias à indiquer les coordonnées des lieux-ressources suivants :

- Numéro « HELP », 24h/24, pour les adolescent-e-s et leur entourage du Centre d'étude et de prévention du suicide des HUG : **+41 22 382 42 42**
- Numéro gratuit **143**, 24h/24, La Main Tendue
- Site Internet [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)